

**Centre universitaire : Abd El Hafidh Boussouf. Mila.**

**Docteur : Benchennouf. H**

**Module : Théories linguistiques.**

**Niveau : Première année master.**

**Cours: La pragmatique linguistique**

### **Introduction**

La linguistique du XX<sup>e</sup> siècle a longtemps privilégié l'étude du système de la langue en tant que structure autonome. Dans la lignée du structuralisme inauguré par Ferdinand de Saussure, la langue était conçue comme un ensemble de signes régis par des relations internes, indépendantes de leurs usages concrets. Toutefois, à partir du milieu du siècle, une nouvelle perspective s'impose : comprendre le langage ne consiste pas seulement à analyser ses formes, mais aussi à étudier son emploi en situation. C'est dans ce contexte que se développe la pragmatique linguistique.

La pragmatique se définit généralement comme l'étude du langage en usage, c'est-à-dire des relations entre les énoncés, les locuteurs et les contextes d'énonciation. Elle examine la manière dont le sens se construit au-delà du contenu littéral, en intégrant les intentions communicatives, les inférences, les normes sociales et les conditions d'interaction. Cette discipline, au carrefour de la linguistique, de la philosophie du langage et de la sociologie, renouvelle profondément notre conception du sens.

Nous montrerons d'abord les fondements théoriques de la pragmatique, puis ses concepts centraux, avant d'envisager ses apports et ses enjeux contemporains.

## **I. Les fondements théoriques de la pragmatique**

### **1. De la philosophie du langage à la linguistique**

La pragmatique trouve ses origines dans la philosophie analytique anglo-saxonne. Dès les années 1950, le philosophe britannique J. L. Austin propose une thèse révolutionnaire dans *How to Do Things with Words* : parler, ce n'est pas seulement décrire le monde, c'est aussi agir sur lui. Cette théorie des actes de langage distingue trois dimensions de l'énoncé :

-L'acte locutoire (le fait de produire un énoncé),

-L'acte illocutoire (l'action accomplie en disant quelque chose : promettre, ordonner, affirmer),

-L'acte perlocutoire (l'effet produit sur l'interlocuteur).

Son élève, John Searle, systématise cette théorie en classant les actes illocutoires (assertifs, directifs, promissifs, expressifs, déclaratifs) et en mettant en évidence les règles constitutives qui gouvernent leur fonctionnement.

## **2. L'autonomisation de la pragmatique en linguistique.**

À partir des années 1970, la pragmatique devient un champ linguistique à part entière. Elle s'oppose à une vision strictement syntaxique et sémantique du langage, notamment celle défendue par Noam Chomsky, dont la grammaire générative privilégie la compétence linguistique abstraite au détriment de la performance en contexte.

Des linguistes européens, tels que Oswald Ducrot, contribuent à intégrer la dimension énonciative et argumentative dans l'analyse linguistique. La pragmatique s'élargit alors à l'étude des marques de subjectivité, des présupposés, de la déictique et de l'organisation du discours.

## **II. Les concepts centraux de la pragmatique**

### **1. La déictiques et l'énonciation**

La déictiques renvoient aux éléments linguistiques dont la référence dépend du contexte d'énonciation : pronoms personnels (« je », « tu »), adverbess de temps (« maintenant ») ou de lieu (« ici »). Ces formes ne prennent sens qu'en relation avec la situation de communication.

Les travaux d'Émile Benveniste ont montré que la subjectivité est inscrite dans la langue elle-même. L'opposition entre « je » et « tu » fonde l'instance du discours : le langage est un lieu d'intersubjectivité.

### **2. Les actes de langage**

La théorie des actes de langage démontre que toute énonciation implique une action. Par exemple, dire « Je te promets de venir » n'est pas seulement informer d'un fait futur : c'est accomplir l'acte de promettre. Certains énoncés, dits performatifs, réalisent l'action qu'ils énoncent (« Je vous déclare mari et femme »).

La réussite de ces actes dépend de conditions de félicité (autorité du locuteur, contexte approprié, intention sincère), ce qui montre que le sens linguistique est indissociable de normes sociales.

### **3. Les présupposés et le sous-entendu**

Un présupposé est une information tenue pour acquise par l'énoncé. Dire « Pierre a cessé de fumer » présuppose que Pierre fumait auparavant. Ces phénomènes révèlent la dimension implicite du discours et la complexité des mécanismes interprétatifs.

## **Conclusion**

La pragmatique linguistique a profondément transformé notre compréhension du langage. En mettant l'accent sur l'usage, le contexte et l'interaction, elle dépasse une conception strictement formelle de la langue pour l'envisager comme une activité sociale et intentionnelle.

Des travaux fondateurs de J. L. Austin et Paul Grice jusqu'aux développements

contemporains en analyse du discours et en sciences cognitives, la pragmatique montre que parler, c'est agir, interpréter et co-construire du sens.

Ainsi, la pragmatique ne constitue pas un simple complément de la sémantique : elle en révèle les conditions mêmes de possibilité. Comprendre le langage humain implique nécessairement de comprendre les sujets parlants, leurs intentions et les contextes dans lesquels ils interagissent.